

La dernière ferme de la capitale est menacée de disparition

Un collectif se bat dans le 14^e arrondissement pour sauver un patrimoine unique, une ferme du 19^e siècle et une carrière souterraine du Moyen-Age

Il y a eu jusqu'à 500 fermes à Paris. Une seule n'a pas été détruite : la ferme de Montsouris, entre la rue de la Tombe-Issoire et la Villa Saint-Jacques, dans le 14^e arrondissement. Mais les derniers bâtiments encore debout sont laissés à l'abandon. Leur propriétaire désire y réaliser une opération immobilière. Pour la mairie de Paris, ce serait pourtant la dernière chance de préserver une ferme de ville.

Cette exploitation agricole* était constituée de plusieurs bâtiments et d'une vaste cour. Un premier bâtiment a été détruit dans les années 1950. Un deuxième, dit la "maison des vachers", a été démoli en janvier. Il ne reste plus que l'étable avec son fenil et un immeuble sur rue, de quatre étages, qui était l'entrée de la ferme. Le promoteur veut démolir rapidement ce dernier édifice.

Un paysage minéral souterrain

La ferme de Montsouris date du milieu du 19^e, la grande époque des fermes de ville. Elle est restée en activité jusque dans les années 1940. En sous-sol, la dernière carrière de pierres à bâtir de Paris a été miraculeusement préservée depuis le Moyen-Age.

Aucun chantier de construction ne l'a détruite, comme cela a été le cas pour toutes les autres. C'est un paysage minéral souterrain remarquable. Il est d'ailleurs protégé au titre des monuments historiques depuis 1994.

Ce classement d'une carrière souterraine, unique à Paris, devrait empêcher toute opération immobilière qui nécessite d'importantes fondations. Les pouvoirs publics ne cessent pourtant de délivrer au propriétaire promoteur des autorisations d'urbanisme.

Ces autorisations sont illégales du fait du classement et sont à chaque fois annulées par les tribunaux, saisis par les associations. Près d'une dizaine de recours ont été jugés recevables par la juridiction administrative, la cour d'appel et le Conseil d'Etat. Cela n'empêche pas l'Etat et la Ville de continuer à délivrer régulièrement de nouvelles autorisations. Celles-ci se révèlent tout aussi illégales que les précédentes.

Ce combat est très lourd pour les associations. Elles ne demandent que le respect de la loi alors que le site continue à se dégrader. En 2008, le maire (PS) du 14^e arrondissement, Pierre Castagnou, décédé en 2009, avait décidé d'en finir avec cette dérive. Il avait inscrit à son programme l'acquisition et la restauration de l'ensemble du site. Son successeur, Pascal Cherki (PS), semble donner la priorité à l'opération immobilière. Des permis de démolir ont été délivrés ces derniers mois et d'autres devraient encore l'être, juste après les élections législatives.

Un choix doit être fait entre une opération de promotion immobilière avec la construction d'un immeuble de huit étages et des parkings en sous-sol, ou au contraire la préservation de ce que les associations appellent un "millefeuille de l'Histoire". Les pouvoirs publics ont choisi le premier scénario, les associations se battent pour le second...

Thomas Dufresne

<http://collectifportmahon.blogspot.com>

* au 26-30, rue de la Tombe-Issoire et 15-17, villa Saint-Jacques



TDR



TDR

△ En 2005
▽ Aujourd'hui



TDR



TDR

Sous la ferme, la carrière du chemin de Port